Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 42

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — No 42 21 NOVEMBRE 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *La motion Nicod. — Dans les sections : Lausanne ; Moudon. — Enseignement du dessin. — Nécrologie : A. Rosat.* — GENÈVE : *Ombres et lumières.* — U. I. P. G.-MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G.-DAMES : *Convocation. — Un geste des pupillettes.* — NEUCHATEL : *Coin des sociétaires.* — INFORMATIONS : G.R.E.P.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : A. STEINER, traduit et partiellement résumé par E. D. : *La vipère aspic* (Tableaux scolaires suisses). — ERNEST BRIOD : *A propos de grammaire et d'orthographe.* — YV. L. : *Réponse à Sylvestre.* — INFORMATIONS : *Un jubilé, les trente ans de Pro Juventute. — Cinquième cours romand d'orientation professionnelle.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

LA MOTION NICOD. EPILOGUE

Ce fut le 9 novembre qu'elle se présenta devant le Législatif vaudois par la voix de M. Bridel, rapporteur. Dans un excellent rapport, nous assure-t-on, et après avoir relevé les écarts de certains articles de l'*Educateur* sur la matière, articles signés R. M., M. Bridel montre et démontre que la législation actuelle est suffisante si on sait l'exploiter. Modifier actuellement les art. 71 et 72 de la loi serait inutile, voire nuisible.

En conclusion, la Commission unanime, M. Nicod compris, propose le renvoi de la motion au Conseil d'Etat en le priant : 1. d'exiger des autorités communales une observation plus stricte des art. 191 et 192 du règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires du canton de Vaud, qui leur imposent de renseigner le Département dans les cas de conflits qui peuvent surgir entre elles et un membre du corps enseignant ; 2. de veiller à une application toujours plus sévère des art. 71 et 72 de la loi du 19 février 1930 sur l'instruction publique primaire qui permettent aux autorités cantonales de prendre des sanctions à l'égard des membres du corps enseignant dont la conduite ou l'activité professionnelle laissent à désirer.

Un gros et menaçant nuage vient donc et heureusement de se dissiper dans le ciel pédagogique vaudois.

C'est avec un soulagement compréhensible que tout le corps enseignant primaire apprendra la bonne nouvelle. Notre Grand Conseil ne pouvait guère nous faire un plus beau cadeau de fin d'année. Nous lui présentons ici notre reconnaissance et l'assurance de notre dévouement toujours plus grand à l'école vaudoise, dévouement que nous

déployons avec d'autant plus de plaisir et d'enthousiasme que nous sentons de l'amitié et de la sympathie chez ceux qui nous dirigent.

Que conclure maintenant ? J'ai quelque peine à le faire, le métier de bulletinier étant ingrat, et pour contenter... même ses amis ou ceux qui devraient l'être, il faut abandonner pas mal de sa personnalité. ... C'est un p'tit train-train départemental !!

Je vais cependant essayer de dire, en très bref résumé, ce que nous pouvons tirer de la motion Nicod et des commentaires et remous qu'elle a provoqués.

Nous avons pu, tout d'abord, faire le point, et constater que nous comptons des amitiés solides et agissantes chez nos représentants législatifs.

Disons ensuite que l'école primaire est très populaire dans notre canton, j'entends par là que chacun s'y intéresse, à sa manière, il va sans dire, et selon ses possibilités. En s'intéressant à l'école, nos populations, à la campagne surtout, en viennent à s'intéresser aux régents. Or, le Grand Conseil prit connaissance d'une liste impressionnante de sanctions que le Département de l'instruction publique infligea à des maîtres qui les méritaient.

Nous devons donc constater qu'il y a eu des fautes, et reconnaître que ceux qui s'en sont rendus coupables, sont coupables devant le corps enseignant tout entier qui risque la calomnie et la souffrance en rançon d'erreurs ou de manquements dont il ne peut mais.

Je dirai donc, en terminant, que notre devoir corporatif, comme notre devoir tout court, est de rester toujours dignes, de ne donner jamais lieu à aucune critique justifiée. Il faut penser au tort que le plus petit manquement peut causer à la corporation tout entière.

On nous observe, avec peu de bienveillance parfois. C'est par notre attitude loyale, une conscience à toute épreuve et une personnalité nette et forte que nous lutterons le mieux contre les critiques malveillantes.

R. M.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — L'assemblée d'automne du district de Lausanne était convoquée à la Salle Tissot, le 30 octobre. Les affaires courantes liquidées, l'assemblée avait à désigner un candidat au Comité central, pour remplacer A. Chabloz, dont nous regrettons le départ. Ed. Viret rallie l'unanimité des participants et leurs acclamations prouvent la confiance que nous mettons en lui.

Le président, F. Petit, introduit notre conférencier par un hommage à Edmond Gilliard, de la plume d'André Burnier. L'ancien professeur de français au Gymnase a gardé sa liberté d'opinion, son courage et développe quelques-unes des lois pédagogiques que lui a dictées son enseignement. Relevons celles qui ont frappé le plus profondément.

« Le temps n'est plus à l'élaboration des théories, mais plutôt à la formation d'hommes qui puissent vivre sans béquilles. L'enseignement classique actuel retarde le développement des jeunes. Il se base sur une tradition figée au lieu de voir en elle un mouvement créateur. L'enseignement primaire veillera à ne pas subir son influence et doit rester naturel. Il faut qu'il fasse voir les choses avant les mots, afin que ceux-ci reprennent leur valeur par un emploi exact. Il ne doit pas écraser l'enfant par des idées toutes faites mais lui permettre de montrer son appétit de savoir et l'encourager à œuvrer joyeusement. »

Puis M. Gilliard conclut par ces deux axiomes : « On ne fait rien que par plaisir, et l'amour rayonnant reste la plus grande force de l'éducateur ».

Nous sommes reconnaissants au conférencier d'avoir remis en lumière quelques vérités trop fréquemment oubliées. L. P.

Moudon. — Séance de gymnastique, vendredi 27 novembre, à 17 h.

ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Comme l'hiver passé, la Société vaudoise des maîtres secondaires organise cet hiver des réunions de groupes pour étudier les questions de programmes et de procédés relatives à chaque discipline. Les branches dites « secondaires », telles que le dessin, le chant et l'écriture, ayant, dans les collèges, le même programme que dans les écoles primaires, il y aurait un grand avantage à ce que instituteurs et maîtres spéciaux discutent ensemble ces questions complexes.

Pour le dessin, l'écriture et les travaux manuels, réunis en un seul groupe, les séances auront lieu les samedis 28 novembre 1942 et 3 février 1943, à 15 heures, dans la salle des sciences du Collège scientifique de Lausanne. Tous les maîtres qui s'intéressent au développement de ces trois disciplines sont cordialement invités à participer à ces échanges de vues. Ceux qui désirent des éclaircissements sur des innovations dans les programmes ou les procédés peuvent formuler leurs demandes avant le 24 novembre au président du groupe (adresse : R. Berger, prof., Morges) qui les transmettra à des maîtres particulièrement qualifiés, lesquels répondront dans l'une ou l'autre séance.

L'hiver passé, après avoir entendu d'intéressants rapports de M. J. Apothéloz sur le dessin, de M. R. Mermoud sur l'histoire de l'art, de M. P. Mottaz sur l'écriture et de M. J. Chappuis, sur les travaux manuels, le groupe avait abouti à des conclusions nouvelles dont l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire peuvent également profiter.

NÉCROLOGIE

† **Ami Rosat, professeur.** — Mardi 27 octobre, le corps enseignant du Pays-d'Enhaut accompagnait à sa dernière demeure M. Ami Rosat,

professeur, décédé dans sa maison natale, aux Granges, dans la chambre même qui l'avait vu naître.

M. Rosat était né le 3 novembre 1861. Il suivit les classes primaires puis le collège Henchoz, à Château-d'Oex. Après avoir suivi l'Ecole normale, il est appelé, tout jeune, en qualité de professeur de mathématiques au collège d'Orbe, ensuite à celui de Morges. Puis, pendant 24 ans, il enseigne à l'Ecole normale.

Qui de nous ne se souvient de sa grande patience, de son sourire un brin malicieux et encourageant tout ensemble. Tous ceux qui furent à l'Ecole normale (et ils sont nombreux) au moment où enseignait M. Rosat se souviennent de lui avec reconnaissance.

M. Rosat était très attaché à sa commune d'origine, où il se retira définitivement à l'âge de la retraite. C'est là qu'il passa ses dernières années dans le cadre qui lui était familier et qu'il aimait.

N. H.

GENÈVE

OMBRES ET LUMIÈRES

Autour de l'enfant.

La place nous a manqué jusqu'à maintenant pour publier ces réconfortantes considérations, dues à la plume d'un de nos doyens. Nous nous en excusons. (*Réd.*).

Je vous propose de faire la chasse à toutes les lueurs, qui brillent, au sein des ombres.

Faites-vous une moisson de lumière ; faites, vous aussi, votre voyage au bout de la nuit. WAUTIER D'AYGALLIERS.

Bénie soit l'enfance qui nous permet de boire aux sources pures de la vie. A. ATZENWILER.

La vie ! faite d'ombres et de lumières et il est bien qu'il en soit ainsi, que l'espérance, aux ailes blanches, vous saisisse, alors que vous pensiez que tout est accompli. Sous l'influence des événements actuels marqués du doigt de Satan, alors que le monde est transformé en une immense fournaise, que l'épouvante et le doute s'emparent de tous et de chacun, il semble que l'humanité marche à pas lents, mais sûrs, vers l'abîme et vers la nuit.

Mais, tout à coup, clarté qui transperce la brume : aurore aux doigts roses, aux mains chargées de promesses, annonciatrice du joyeux et glorieux matin.

Vision qui en vaut bien une autre, chassant cette autre vision que nous avons eue si longtemps devant les yeux, nous montrant un monde en plein désarroi, atteint de folie collective, donnant raison ou semblant apporter justification à ceux qui pensent qu'il en sera toujours ainsi, la haine étant une fatalité naturelle, née d'un égoïsme de fait, aggravée par la concurrence vitale qui justifie les pires excès.

Leurre que de vouloir instaurer la paix sur la terre, alors qu'entre les hommes sévit le combat des passions. Malice des temps qui veut que nous écoutions la voix des sirènes, que le pessimisme s'insinue en nous.

* * *

Visions de vie, celles-là, qui vous engagent à secouer votre torpeur, qui vous montrent, tout près, les sources fraîches et pures qui font entendre leur délicieuse chanson et auprès desquelles vous pourrez étancher votre soif.

Humanité autre, hommes de bonne volonté, de foi et d'action qui ont jeté par-dessus bord tout ce qui divise pour mettre à la masse ce qu'ils ont de meilleur afin qu'il y ait, ici-bas, pour ceux qui en ont besoin, pour les faibles, les petits, plus de joie, de bonheur, de sécurité aussi. « Il existe, disait M. le pasteur Bosshardt, délégué des Œuvres suisses au Congrès international des Colonies de vacances et Œuvres de plein air, qui tint ses assises à Genève, en 1931, il existe une force plus forte que les motifs qui, ailleurs, causent des inharmonies entre les hommes : c'est la charité. Vous tous qui travaillez pour l'enfance, c'est la charité qui vous guide, travail qui unit, l'un des meilleurs moyens pour maintenir la paix, plus sûr que n'importe quel sermon dans une église ou n'importe quel discours dans un parlement. »

Lumières qui brillent au milieu de la nuit. *Cœur de l'homme,* méprisé et calomnié, susceptible d'accomplir de grandes choses, nous l'avons trouvé, répondant à l'appel, pur, sans tache, tout nimbé de beauté, montant à l'assaut, avec des armes sans pareilles, des forteresses considérées comme imprenables, des Œuvres maléfiques, des Œuvres de mort : « Croix-Rouge », Œuvres de secours aux enfants, Œuvres de solidarité envers les déshérités mènent la sainte croisade, le bon combat.

Travailleurs pour la paix, n'est-ce pas ceux que nous avons coudoyés au cours d'une carrière qui touche à sa fin, dans les militants des Colonies de vacances de Genève, jetant à la masse ce qu'ils avaient de meilleur, apportant à leur Fédération, afin qu'elle progressât sans cesse, le fruit de leurs méditations et de leurs efforts.

Fédération des Colonies de vacances de Genève qui fut maintes fois aux responsabilités, et aussi à l'honneur, et qui reçut, en 1937, son titre de consécration, alors qu'elle fut désignée par le Conseil fédéral pour représenter la Suisse au Congrès international des Colonies de vacances et Œuvres de plein air, qui se réunit à Paris.

L'effort de Genève, tant de fois nous l'avons souligné, alors qu'il s'agissait, en vue de congrès internationaux, de dresser notre bilan, de mettre en lumière les progrès accomplis, de confronter nos méthodes avec celles des autres.

L'effort de Genève, plus important en cette année 1942 que jamais,

du fait des circonstances, des difficultés accumulées, des entraves s'ajoutant à d'autres entraves, peines, soucis pour tous et chacun.

Effort accompli joyeusement par des gens qui ont la foi.

Travailleurs pour la paix, appartenant à tous les milieux, unissant, dans une formule heureuse, la collaboration la plus étendue des autorités tant cantonales que municipales, des médecins, des instituteurs, des techniciens de tout ordre, des compétences les plus variées, appropriées au but à atteindre.

Militants des Colonies de vacances faisant leurs, les paroles du poète :

C'est si simple d'aimer... etc.

Récompense que les bons ouvriers trouveront en eux-mêmes car, comme le disait si bien le regretté Atzenwiler, directeur de l'Enseignement primaire :

« Aimer l'enfant, c'est vouloir que les petits soient bien logés, que le travail du père soit justement rétribué, aimer l'enfant, c'est haïr la guerre qui fauche, sur les champs de bataille, les petits corps bronzés que nous avons tant de peine à soigner et à fortifier. Bénie soit l'enfance qui nous permet de boire aux sources pures de la vie. » *(Congrès 1931.)*

CHARLES MÉGARD.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section sont convoqués en

Assemblée générale

le *mercredi 25 novembre 1942, à 17 heures, Café de la Terrasse, Longemalle 8.*

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Communications du Comité (notamment : situation des jeunes ; plan d'étude pour les classes rurales).
3. Bulletin officiel et préparation des leçons.
4. Propositions Gaudin, Walker et Borel. (Discussion et votation).
5. Propositions individuelles.

Le Comité.

N. B. — Jusqu'à nouvel avis, la correspondance concernant l'U. I. P. G. (section des Messieurs) doit être adressée à Ad. Lagier, 41, rue de la Synagogue.

Proposition Gaudin *(modification aux statuts) Adjonction à l'article 3 :*

A la phrase : « Tout membre de la section nommé à une inspection ou à une direction d'écoles est considéré comme démissionnaire » ;

On ajoutera : « Toutefois, il pourra conserver sa qualité de membre actif, s'il en fait expressément la demande.

Proposition Walker : Intervention de l'U. I. P. G. auprès du département de l'Instruction publique pour l'inviter à faciliter l'organisation et la création de classes d'enfants indisciplinés (école-jardin ou autres) et la préparation de suppléants spéciaux pour parer aux absences des titulaires de ces classes.

Proposition Borel. — Démarche de l'Union auprès des autorités scolaires pour obtenir des facilités spéciales pour les enfants de fonctionnaires qui font des études secondaires.

U. I. P. G. — DAMES
CONVOCATION

L'**assemblée générale** est convoquée à la Taverne de Plainpalais, le 25 novembre, à 16 h. 45.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal de la séance du 14 octobre.
2. Communications du Comité.
3. Causerie de M. Marius Jaquet : « La composition française ».
4. Propositions individuelles.

Point n'est besoin de présenter M. Marius Jaquet, dont la compétence en langue française est bien connue. A. D.

UN GESTE DES PUPILLETTES

La Société féminine d'éducation fêtera, sous la direction de M. Numa Meylan, président et moniteur général, son XXe anniversaire.

A cette occasion, un Comité a pensé bien faire d'associer la gymnastique à une bonne œuvre. Il demande donc à chaque pupillette de faire un petit travail de couture, bonneterie, lingerie, dessin, travail sur bois, travail de raphia ou de rotin, susceptible d'être vendu pour le fond de la Croix-Rouge suisse, secours aux enfants.

Peuvent prendre part à ce joli geste toutes les jeunes filles du canton. Une mention sera décernée, au cours de la soirée anniversaire de la Société, le 6 mars 1943 au Kursaal, aux sections ou aux classes qui auront participé à cette œuvre d'entr'aide.

Les collègues qui désireraient intéresser leurs élèves à cette manifestation humanitaire peuvent s'adresser à M. Ch. Collomb, président du Comité d'organisation du XXe anniversaire, Boulevard helvétique 14.

NEUCHATEL

COIN DES SOCIÉTAIRES

Les Brenets. — Nous avons appris avec un très grand plaisir que M. Edmond Guinand, instituteur aux Brenets, a été appelé à succéder à M. Aug. Romang, en qualité de préfet des Montagnes neuchâteloises.

Nous félicitons cordialement notre sympathique collègue de cette nomination flatteuse, digne couronnement d'une belle carrière consacrée à l'école et à la chose publique.

M. Edmond Guinand obtint son brevet de connaissances en 1916. Trois ans plus tard, il est nommé titulaire d'une classe de son village natal, où il laisse la réputation d'un maître habile et estimé. Parents et élèves s'en séparent avec d'unanimes regrets.

Très tôt, à côté de son enseignement, il participe avec ferveur à la vie sociale et politique des Brenets. Depuis de nombreuses années, il siège au Conseil général de cette localité. Il ne tarde pas à jouer un rôle en vue dans le parti progressiste national, issu de la crise politique de 1918, qu'il représente au Grand Conseil depuis 1928.

Son zèle patriotique s'étend aussi à l'armée, où il a atteint le grade de lieutenant-colonel d'artillerie. C'est un chef aimé de ses soldats.

Certes, Edmond Guinand était bien préparé à remplir la tâche à laquelle le Conseil d'Etat vient de l'appeler.

Nos bons vœux l'accompagnent dans sa nouvelle voie et nous l'assurons qu'il laisse parmi nous le meilleur souvenir. J.-Ed. M.

Jubilés. — Jamais, en une seule année, on ne fêta si grand nombre de « quarante ans ». Nous avons déjà rendu hommage à une dizaine de ces valeureux jubilaires, et voici que coup sur coup, l'Etat a encore fait remettre, par l'entremise des inspecteurs, le service traditionnel à Mlles Marguerite Matthey (La Brévine), Bertha Keller (Fontainemelon), Berthe Montandon (Le Locle) ; MM. Robert Béguin (Neuchâtel), Charles Schlunegger et François Vuille (La Chaux-de-Fonds).

Faute de place, nous ne pouvons entrer dans le détail des cérémonies auxquelles ont donné lieu ces jubilés. Nous nous en excusons auprès de nos chers collègues qui ont été fêtés en leur adressant, d'un cœur sincère, nos félicitations et nos meilleurs vœux pour une heureuse fin de carrière. J.-Ed. M.

INFORMATIONS

G. R. E. P.

Le groupe d'étude « Travail en équipes d'élèves » se réunira *samedi 28 novembre, à 16 h.*, chez M. le prof. Burnier, rue Etraz 16, Lausanne.

Ordre du jour :

1. Quelques expériences de travail par équipes dans une classe d'élèves de 7 à 8 ans (Mlle Savary, maîtresse d'application) ;
2. Le travail par équipes : état actuel (M. Stammelbach, prof. au Collège classique).

Invitation cordiale à tous les collègues s'intéressant à cette question.

Le responsable : R. Girard.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES LA VIPÈRE ASPIC

ERRATUM. — Par une erreur, très fâcheuse en l'occurrence, les clichés représentant la Vipère aspic et la Vipère péliade (p. 670 de l'« Educateur ») ont été intervertis. Nos lecteurs voudront bien rectifier : c'est la Vipère aspic qui a le museau retroussé. Réd.

III. Progression de la vipère : glissement et reptation.

La difficulté de reconnaître un serpent sur le terrain vient d'abord de la distance à laquelle il est prudent de se tenir, puis de ce qu'en général on l'aperçoit fuyant comme c'est la règle lorsqu'il rencontre un homme (il sera question plus loin de l'autre réaction, de l'attaque).

Le serpent se déplace pour fuir, mais aussi contraint par les conditions de chaleur de son milieu, pour la recherche de sa nourriture et pour la pariade.

Le mouvement des serpents a été souvent étudié, récemment encore, mais les explications ne sont pas unanimes. La description que voici s'appuie surtout sur les recherches de Mosauer (1932-1933) complétant des classiques plus anciens et s'en tient à la progression de la vipère.

On sait que la vipère, sauf en cas de fuite rapide, glisse presque toujours d'un mouvement continu, tandis que son corps épouse exactement les irrégularités du sol, ce qui est clairement représenté par l'animal inférieur du tableau. Ce *glissement* a quelque chose de mystérieux, car la cause de sa progression reste cachée. Cette forme de déplacement peut être si continue que l'observateur en vient à imaginer l'existence, sur toute la longueur du corps, d'innombrables pattes invisibles. En fait, cette supposition contient le noyau d'une explication correcte, les grandes écailles ventrales se comportant comme autant de pieds.

Par le jeu des muscles qui les actionnent et dont l'autre extrémité est fixée aux côtes, ces plaques peuvent se soulever, s'agripper aux aspérités du sol puis se coucher à nouveau, en sorte que le corps glisse en avant d'un rien. L'avancement et le redressement des plaques ventrales, première phase de la progression, provient d'après Mosauer de ce que la peau n'adhère que lâchement à la musculature du corps, elle est attirée en avant et par conséquence distendue dans la région considérée. L'ancrage des plaques ventrales au sol est suivi de la deuxième phase, l'attraction du corps à l'intérieur de l'étui formé par la peau. Ces mouvements partiels se suivent sans arrêt, ils commencent à la tête et se propagent vers l'arrière.

Ce mode de locomotion est connu dans ses traits essentiels, c'est celui des chenilles. D'autres auteurs expliquent le glissement d'une autre façon, ainsi, Wiedmann (1931-1932) le rapporte aux ondes de contraction bien connues du pied des escargots.

Dans la *reptation*, des inflexions actives du corps courent d'avant en arrière (fig. 3). Pour cela, une région, par exemple celle du cou, où le mouvement commence toujours, se contracte dans le plan horizontal, alternativement d'un côté et de l'autre, en sorte que le corps avance un peu à chaque mouvement.

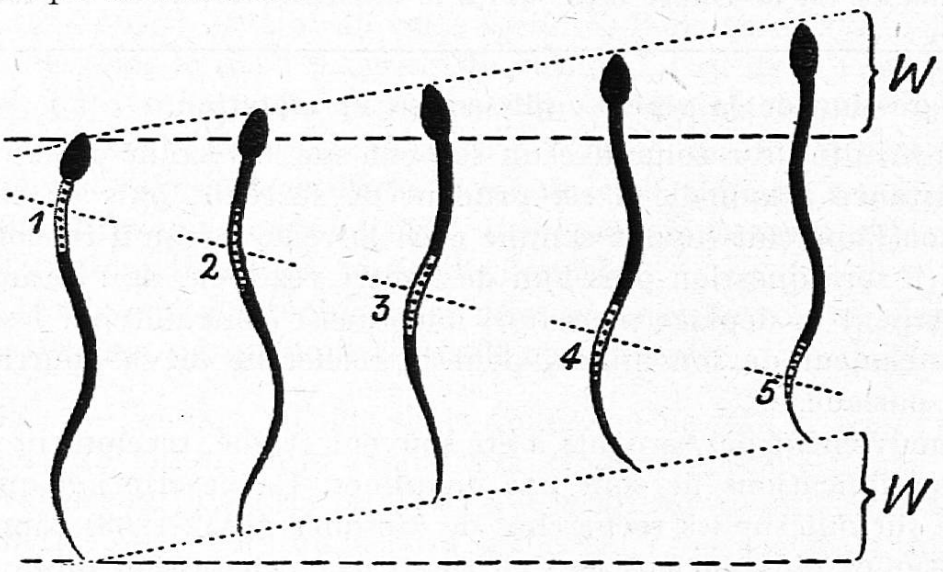

Fig. 3. — Reptation.

W = avancement.
1-5 = l'inflexion du corps marquée par une ponctuation se déplace vers l'arrière.

A chaque inflexion, la partie considérée s'appuie au sol par ses arêtes extérieures et cet appui permet la poussée oblique en avant, dans l'autre sens.

Comme à un moment donné, il y a à peu près autant d'inflexions à gauche qu'à droite, les forces de poussée oblique se complètent et produisent une résultante de déplacement dans l'axe du corps.

D'après Mosauer, la poussée s'exercerait moins — pendant la reptation — par les plaques ventrales que par les écailles latérales qui les bordent et qui forment une arête touchant encore au sol (voir fig. 4) et qui peut s'agripper aux moindres aspérités.

D'ailleurs ces écailles sont soutenues par les pointes des côtes mobiles, libres dans la musculature, qui, renforçant les arêtes latérales, s'appuient au sol et transmettent à la colonne vertébrale la poussée qui en résulte. Celle-ci doit supporter sans résistance toutes les courbures produites par la musculature compliquée du corps et par conséquent offrir une grande mobilité. Cette mobilité est assurée par l'arrondi des

surfaces articulaires entre les vertèbres et par l'allongement considérable du corps.

Chez les serpents très agiles, comme la couleuvre à collier, ces particularités sont fort nettes, plus encore que chez les vipères.

(A suivre.) A. STEINER.

Traduit et partiellement résumé par E. D.

A PROPOS DE GRAMMAIRE ET D'ORTHOGRAPHE

L'article de M. Chantrens publié dans l'*Educateur* du 7 novembre sous le titre *La grammaire, cette brouillonne* contient des critiques et des remarques parfaitement justifiées sur l'abus des définitions et des règles en grammaire. Pourtant, certaines de ses appréciations me paraissent un peu sommaires, et la compétence et la notoriété de leur auteur me font craindre que de jeunes maîtres ne se croient autorisés par elles à négliger l'enseignement grammatical dans ce qu'il a d'utile non seulement pour l'acquisition d'une orthographe correcte, mais aussi pour l'éducation de l'intelligence.

J'ai enseigné le français dans deux périodes de ma carrière, la première de 8 ans dans une classe primaire de campagne (50 élèves de 10 à 16 ans), la deuxième, de durée à peu près égale, dans les deux classes inférieures de l'Ecole de commerce de Lausanne, et cela après une interruption de 16 années consacrées exclusivement à l'enseignement de l'allemand. J'ai été ensuite déchargé de l'enseignement du français pour me vouer exclusivement à celui de l'allemand et de l'anglais, mais ces deux expériences m'ont laissé quelques souvenirs dont je demande à faire part aux lecteurs de l'article de M. Chantrens.

Avant que le programme primaire vaudois de 1899 pût déployer ses effets et que les manuels qu'il impliquait eussent été élaborés, il y eut, dans les classes primaires de ce canton, une période sans manuel de grammaire. C'est dire que je n'ai pas connu le « Cours de langue française », et ne l'ai pas appliqué. Je me dispense donc de toute appréciation à son sujet. Le livre de lecture de Dupraz et Bonjour du degré supérieur venait de paraître, et, en attendant celui du degré intermédiaire, celui de Renz était encore en usage. C'est sur ces deux volumes que nous étions alors obligés de fonder tout l'enseignement du français dans nos classes. Le maître devait donc bâtir ses leçons de grammaire sur des textes exclusivement. Il fallait, avec cette seule ressource, faire étudier successivement les parties du discours, le rôle des mots dans la proposition, la décomposition des phrases en propositions, et, naturellement, le vocabulaire, la morphologie, la syntaxe, la composition dans ses relations avec la lecture, et... l'orthographe.

Pour les maîtres qui entreprenaient ce travail avec un plan méthodique dans l'esprit, construit et réalisé par eux-mêmes, l'expérience fut

des plus intéressantes et des plus instructives. Mais malheur à ceux qui, avec des moyens aussi sommaires, auraient partagé les idées de M. Chantrens sur l'inutilité de l'analyse grammaticale et logique ! Ils étaient aussitôt plongés, et leurs élèves avec eux, dans la plus extrême confusion. Il faut en effet, en l'absence de tout manuel de grammaire, pouvoir justifier aussitôt la nature d'un mot et les particularités orthographiques qu'elle implique parfois. Il n'y a pas alors de définitions *a priori* à apprendre par cœur : il n'y a que celles que le raisonnement et les textes imposent, et que l'on se construit à soi-même. Elles sont peu nombreuses, courtes, et d'application immédiate. Impossible de se perdre dans les subtilités ; il faut s'en tenir aux caractères essentiels. Ce mot nomme-t-il ? détermine-t-il le genre et le nombre ? ne fait-il que déterminer, ou bien ajoute-t-il une idée accessoire (possession, désignation précise ou générale, nombre exact ou ordre, etc.) ? Ce mot qualifie-t-il un nom ? marque-t-il l'état ou l'action ? Cet état ou cette action sont-ils réalisés maintenant, auparavant ou plus tard ? Ce mot remplace-t-il un nom ou une proposition entière ? ajoute-t-il comme pronom une idée accessoire, ou a-t-il une autre fonction, et laquelle ? Ce mot unit-il un mot principal à son complément ? deux mots ou deux termes de valeur ou de fonctions analogues, ou bien subordonne-t-il l'un à l'autre ? Ce mot précise-t-il le sens d'un verbe ? ... A chacune de ces fonctions correspond une dénomination précise. Il n'en est aucune qui puisse s'escamoter sans dommage.

Trop d'abstraction ? Certes, si tout cela était imposé en bloc ; mais il y a, dans l'étude *successive* des parties du discours, une progression qui va du concret, représenté par le nom, l'article, l'adjectif et les formes les plus simples du verbe, à l'abstraction relative et diverse des autres termes. L'étude doit se conformer à cette progression, dont l'acquisition exige plusieurs années. J'ai lutté toute ma vie contre l'abus de l'abstraction avec l'enfant trop jeune. Il faut pourtant dire qu'il n'est pas de savoir concret de quelque valeur qui ne doive conduire à une notion générale dont le degré d'abstraction va du plus simple au plus composé. L'acte qui donne une dénomination commune à des termes ayant des caractères communs est le premier degré de l'abstraction. C'est sur cette base analytique que, en l'absence d'un manuel de langue, nous étions forcés de bâtir notre étude pendant la période indigente dont je parle. Les détails de l'édifice n'apparaissaient que lorsque ce fondement avait été posé. Le savoir grammatical se construisait ainsi petit à petit, toujours textes en mains ; la vérification s'en faisait immédiatement par les exercices que nous dérivions de ceux-ci.

Quant à l'utilité du raisonnement pour l'acquisition de l'orthographe d'accord, elle n'a pas besoin d'être démontrée. Un excellent article sur l'accord du participe passé en donnait ici même, et tout récemment,

un exemple probant. Mais distinguer entre *ces* et *ses* en disant que l'on écrit *ces* quand cela ne signifie pas *les siens*, comme le propose M. Chantrens, est sans doute très juste comme « truc » accessoire, mais cela n'explique rien ; c'est à peu près comme si l'on disait que la terre est ronde parce qu'elle n'est pas carrée. *Ces* peut s'expliquer plus logiquement par un simple geste de l'index. Comment expliquer l'orthographe de *tout* sans recourir à l'analyse ? ou celle des différentes terminaisons verbales sans faire établir la personne et le temps ? Et ainsi pour des dizaines de faits grammaticaux. Il ne faudrait pas, par exemple, que l'élève ayant l'intention d'apprendre un peu d'allemand partage l'ignorance des conjonctions que M. Chantrens absout si volontiers ! La distinction des fonctions, et par conséquent des différences orthographiques, n'est pas un nœud gordien qu'il faut trancher, mais une relation de cause à effet qu'il faut établir.

Mais le procédé d'acquisition par analyse a une tâche plus haute que celle de faire apprendre l'orthographe : il fait voir dans la langue un tout organisé au service de la pensée. Et M. Chantrens ne nous a-t-il pas dit que l'un des buts des examens de recrues rénovés était de nous montrer si nos jeunes gens étaient habitués à penser ? A cette tâche, qui est un des éléments essentiels de la formation intellectuelle, aucune école, même la plus élémentaire, ne doit se dérober. La seule question qui se pose, c'est jusqu'à quel point elle la poussera, selon ses possibilités et ses buts spéciaux : limités dans l'enseignement primaire, plus développés dans l'enseignement secondaire. Tout à fait d'accord pour la borner, en ce qui concerne l'enseignement primaire, aux notions indispensables (elles sont assez nombreuses déjà), et pour éviter toute définition inutile et compliquée, toute abstraction de quintessence, tout partage de cheveux en quatre. Mais prenons garde de ne pas jeter l'enfant avec le bain. Il faut une sage mesure en toutes choses.

Et ceci m'amène à ma seconde expérience, celle de l'enseignement du français dans deux années d'une école secondaire prenant ses élèves à 14 et 15 ans. Ce sera l'objet d'un prochain article.

ERNEST BRIOD.

RÉPONSE A SYLVESTRE

Vous me pardonnerez, Sylvestre, de me mêler à votre conversation.

J'ai lu avec intérêt vos propos du 3 octobre dernier. Ils ont même, je dois le dire, trouvé en moi plus d'un écho.

Certes, nous avons tous, si nous voulons être sincères, quelques bons remords à notre passif de régents et régentes. Plus d'un pauvre mal-doué nous doit de s'être parfois langui à l'école : nous pensions « ne pas avoir le temps » ; « nous ne savions pas qu'y faire » ; ou, encore, nous avons momentanément oublié !...

Je vous sais gré, Sylvestre, d'avoir réveillé notre conscience. Pourtant, si je prends la plume, c'est pour vous arrêter à votre conclusion, car là, nous cessons d'être d'accord.

Il est bon de savoir reconnaître ses limites et ses torts. Il est bon aussi d'être modeste, mais il faut l'être dans une juste mesure, si possible...

Vous dites que « Bobichon » (et sans doute sa catégorie) nous nourrit.

C'est là une phrase-standard, due à la guerre, et contre laquelle il y a lieu de protester.

Bien entendu, c'est des mains du paysan, même du plus simple et du plus ignorant, que sortira ce qui doit nous nourrir. Et, par la force des événements, hélas ! toute notre attention se porte de ce côté-là...

Pourtant, je vois, par la pensée, toute la théorie des travailleurs fidèles à leur poste, humbles rouages d'une civilisation compliquée et bien matérialiste, certes. Mais que faire ? La rivière ne saurait remonter à sa source... Il faut aller de l'avant, et chacun, par sa fidélité, peut être utile à tous.

Utiles encore, à leur pays, ces cultivateurs spirituels qui sèment ce que d'autres récolteront !

Soyons modestes pour nous-mêmes, ne le soyons jamais pour notre vocation, ce serait rabaisser un idéal.

Le jour où je serai persuadée que « le pays pourrait à la rigueur se passer de pédagogues », je jetterai alors le froc aux orties car, sans foi, inutile de travailler !

Assurément, Sylvestre, vous pensez comme moi et n'avez lancé qu'une boutade, un peu désabusée peut-être. Au fond, vous êtes fier de votre Bobichon, parce qu'il est un bon type, honnête et travailleur. Ces deux adjectifs, à qui les doit-il ?... Peut-être bien à l'esprit de son maître, qui a soufflé sur la matière brute, sans le savoir. Oui, ça c'est l'ouvrage d'un pédagogue ! Plus que jamais, dans ces temps lourds de matérialisme, le pays a besoin de cette œuvre-là. N'a-t-il pas été dit : « L'homme ne vivra pas de pain seulement » ?

Yv. L.

INFORMATIONS

UN JUBILÉ : LES TRENTE ANS DE PRO JUVENTUTE

Depuis 1912 la Fondation Pro Juventute est sur la brèche et milite en faveur de la jeunesse, de la famille, de tout notre peuple. Bon an, mal an, les secrétaires de district et de commune de tout le pays ont exercé leur bienfaisante activité au cours de plusieurs générations.

La rapport de l'exercice 1941-1942, publication jubilaire dont la modeste présentation est en accord avec la dureté des temps, fournit

une excellente vue d'ensemble de l'œuvre accomplie au cours de ces deux années de guerre. Le compte rendu de l'appui efficace que le secrétariat général prête aux districts met nettement en évidence la manière dont les problèmes de l'aide à la jeunesse doivent être résolus chez nous.

Que d'efforts persévérants ont été accomplis en faveur de la mère et du petit enfant ! Plus de 260 consultations de nourrissons, centres pédagogiques et d'information de premier ordre, jouent un rôle éminent dans notre vie nationale. Une large place a été accordée à l'enseignement maternel, dans le sens d'une meilleure protection de la famille, de la formation de la jeune femme à sa tâche de mère. Citons enfin les séjours de repos pour femmes et petits enfants dont les effets bienfaisants sont incontestables.

Au nombre des tâches concernant l'âge scolaire, les placements de vacances et de convalescence méritent une mention toute spéciale. Le secrétariat général a mis 2104 places gratuites à la disposition des collaborateurs des districts. Mentionnons encore l'aide, toujours plus nécessaire, aux enfants de la montagne, le placement des enfants suisses de l'étranger (1886) accompli en accord avec la fondation « Secours aux Suisses », l'œuvre des Enfants de la Grand'Route, la collecte de fruits pour les enfants de la montagne (170 000 kg. pour 13 cantons), l'aide aux veuves et orphelins (Fr. 664 965.—).

Les tâches de la section de l'adolescence et des loisirs sont tout aussi actuelles. Formation professionnelle des jeunes gens normalement doués, gérance de secrétariats divers (Cartel suisse de vacances et loisirs pour la jeunesse, Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse, Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Cartel pour chemins de tourisme pédestre). L'intégration des jeunes dans le service de campagne et l'aide des jeunes stagiaires aux paysannes surchargées ont également fait l'objet d'efforts persévérants, ainsi que le problème de l'utilisation des loisirs, si actuel, et qui trouve sa solution rationnelle dans la création d'ateliers de loisirs communaux et d'ateliers militaires. L'œuvre des vacances suisses pour la jeunesse a pris un réjouissant essor grâce aux colonies de vacances linguistiques, aux camps de vacances, aux groupes d'excursionnistes des jeunes Suisses de l'étranger.

Signalons que le rapport annuel d'un des 192 districts est donné à titre d'exemple et qu'il présente un tableau des plus intéressants de l'activité bénévole des secrétaires de district et de commune, activité qui se développe sans cesse en ces temps difficiles. Les Fr. 129 000.— collectés en 1912 ont fait place aux 2 ½ millions de francs, dus à de nombreux dons, dotations et legs.

Au merci de la fondation, consciente de la valeur de l'appui qu'elle a trouvé depuis 30 ans, s'ajoute celui du peuple suisse tout entier.

CINQUIÈME COURS ROMAND D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE, les 26, 27 et 28 octobre.

Ce cours a réuni à Lausanne 30 conseillers de professions de la Suisse romande.

A part quelques conférences, il y eut surtout du travail pratique. Après une courte introduction théorique, des jeunes gens qu'il fallait orienter ont été convoqués devant l'auditoire. Chaque participant au cours possédait un dossier complet des candidats : fiche scolaire, résultats de tests spéciaux, etc. Un conseiller de professions, désigné à l'avance, était chargé d'interroger le jeune homme ou la jeune fille pendant 20-30 minutes. Après quoi, une discussion avait lieu et la critique portait aussi bien sur la manière de conduire l'entretien que sur le résultat auquel le conseiller de professions était arrivé. Ce genre de travail absolument pratique a été profitable à tous.

Ce cours a été suivi de la visite de l'école de céramique de Chavannes-Renens, où M. Becker, directeur, a fait un exposé sur : « Les aptitudes requises de l'ouvrier céramiste et ses possibilités de travail en Suisse ».

LES LIVRES

Commission intereccléslastique romande de chant religieux.

La Commission vient de faire paraître pour Noël 1942 trois nouveaux fascicules de chœurs.

Un fascicule de 4 pages pour chœurs mixtes (20 cts) contenant des chœurs de Alf. Wuilleumier, H. Bellermann, J. W. Franck et F. Mathil ; un fascicule pour chœur d'hommes (20 cts), musique de Melchior Vulpius, Mendelssohn et Beethoven et enfin un fascicule de cinq chœurs d'enfants de F. W. Sering, R. de Strasbourg, F. Mathil, D. Friederici et une populaire bohémienne. Ce dernier recueil au prix de 10 cts. Commandes à l'Agence religieuse, rue de l'Ale, Lausanne.

Noël d'Orient, brochure de Noël éditée par le Secrétariat romand de la Mission de Bâle, Lausanne, Bergières 1.

Pour la 15e fois Noël d'Orient paraît. Sous sa couverture illustrée en couleurs représentant un ravissant paysage de Chine, Noël d'Orient offre à ses lecteurs 2 émouvants récits, l'un de Chine, l'autre des Indes, dûs à la plume d'anciens missionnaires. Brochure à recommander pour distribution à Noël.

Trois chants pour Noël.

Notre collègue Pierre Beauverd a fait paraître aux Editions Henn, à Genève, *Trois chants pour Noël* : Offrande (3 voix d'enfants a cappella), Devant la crèche (1 voix et accompagnement), Joie de Noël (3 voix d'enfants a cappella). Ces chants très bien venus viendront varier agréablement le répertoire de nos classes et des chœurs d'enfants.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

BLANCHOD, Dr FRED :

DANS L'ASIE DES HOMMES BRUNS

Un volume in-8° sous couverture illustrée en couleurs, avec 32 photos et 1 carte . . . . . broché Fr. 7.—
relié » 9.50

Ce voyage aux Indes intéressera particulièrement le public, au moment où l'on cherche à comprendre ce que sont les peuples si divers qui habitent ces terres immenses, aujourd'hui menacées par la guerre.

BURNAND, Dr RENÉ :

AINSI FUT LE MATIN

Un volume in-8° carré . . . . . broché Fr. 3.75
relié » 6.—

Ce roman sans histoire est le récit de l'enfance puis de l'adolescence d'un futur chirurgien qui conte ses souvenirs ; c'est l'analyse des phénomènes d'ordre intellectuel et moral qui se succèdent dans la formation d'un caractère.

CHABLE, J.-ED. :

LE MAITRE DU SOLEIL

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Au val d'Anniviers, une tempête folle s'abat, destructrice ; elle s'étend et désole le monde : la terre se refroidit, toute vie est menacée. Cependant un savant génial sauve le val de la mort et l'épopée valaisanne se termine par le triomphe de la vie et de l'amour.

CLAUDE, GEORGE :

THÈMES ÉTERNELS

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Ces messages émouvants et toniques sont encore la pensée de celle qui fut un guide fidèle pour tant de femmes et qui combattit le découragement sous toutes ses formes.

GEILER, EMILIO :

LE DRAME DE L'EXPRESS DU GOTHARD

Traduction de E. Monastier, avec préface de J.-E. Chable.

Un volume in-16, avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 3.50

L'auteur de ce roman du rail est mécanicien sur la ligne du Gothard. C'est l'œuvre sincère d'un travailleur sensible et intelligent qui aime et connaît son métier ; ce sont des souvenirs de travail dont l'édition allemande a eu grand succès.

MESTRAL-COMBREMONT, JULIE DE :
(Réimpression.)

LA NOBLE VIE D'UNE FEMME : JOSÉPHINE BUTLER

Un volume in-16 avec couverture illustrée et deux hors-texte . . . . broché Fr. 3.75
relié » 6.—

Dans ces pages captivantes et souvent dramatiques, cette existence d'une exceptionnelle richesse intérieure se déroule sous nos yeux tout entière : âme ardente, âme héroïque, telle fut Joséphine Butler.

SPIRO, LOUIS :

L'ALPE INSPIRATRICE

Un volume in-8° carré avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 4.50

Montagnard passionné, guide par vocation et pasteur, l'auteur fait part de ses réflexions et de ses souvenirs. Il scrute l'âme de la montagne, la décrit sous ses multiples aspects : génératrice d'énergie et tonique pour ceux qui parent aux dangers qu'elle comporte.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. WINTERTHUR

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

NEUCHATEL
VEVEY
MONTREUX
BERNE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 28 novembre 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 43

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :
IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

NOUVEAUTÉS

BLANCHOD, Dr FRED :

DANS L'ASIE DES HOMMES BRUNS

Un volume in-8° sous couverture illustrée en couleurs, avec 32 photos et 1 carte . . . . . broché Fr. 7.—
relié » 9.50

Ce voyage aux Indes intéressera particulièrement le public, au moment où l'on cherche à comprendre ce que sont les peuples si divers qui habitent ces terres immenses, aujourd'hui menacées par la guerre.

BURNAND, Dr RENÉ :

AINSI FUT LE MATIN

Un volume in-8° carré . . . . . broché Fr. 3.75
relié » 6.—

Ce roman sans histoire est le récit de l'enfance puis de l'adolescence d'un futur chirurgien qui conte ses souvenirs ; c'est l'analyse des phénomènes d'ordre intellectuel et moral qui se succèdent dans la formation d'un caractère.

CHABLE, J.-ED. :

LE MAITRE DU SOLEIL

Un volume in-16. . . . . broché Fr. 3.50

Au val d'Anniviers, une tempête folle s'abat, destructrice ; elle s'étend et désole le monde : la terre se refroidit, toute vie est menacée. Cependant un savant génial sauve le val de la mort et l'épopée valaisanne se termine par le triomphe de la vie et de l'amour.

CLAUDE, GEORGE :

THÈMES ÉTERNELS

Un volume in-16. . . . . broché Fr. 3.50

Ces messages émouvants et toniques sont encore la pensée de celle qui fut un guide fidèle pour tant de femmes et qui combattit le découragement sous toutes ses formes.

GEILER, EMILIO :

LE DRAME DE L'EXPRESS DU GOTHARD

Traduction de E. Monastier, avec préface de J.-E. Chable.

Un volume in-16, avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 3.50

L'auteur de ce roman du rail est mécanicien sur la ligne du Gothard. C'est l'œuvre sincère d'un travailleur sensible et intelligent qui aime et connaît son métier ; ce sont des souvenirs de travail dont l'édition allemande a eu grand succès.

MESTRAL-COMBREMONT, JULIE DE :
(Réimpression.)

LA NOBLE VIE D'UNE FEMME : JOSÉPHINE BUTLER

Un volume in-16 avec couverture illustrée et deux hors-texte . . . . broché Fr. 3.75
relié » 6.—

Dans ces pages captivantes et souvent dramatiques, cette existence d'une exceptionnelle richesse intérieure se déroule sous nos yeux tout entière : âme ardente, âme héroïque, telle fut Joséphine Butler.

SPIRO, LOUIS :

L'ALPE INSPIRATRICE

Un volume in-8° carré avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 4.50

Montagnard passionné, guide par vocation et pasteur, l'auteur fait part de ses réflexions et de ses souvenirs. Il scrute l'âme de la montagne, la décrit sous ses multiples aspects : génératrice d'énergie et tonique pour ceux qui parent aux dangers qu'elle comporte.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle